

Séjour « Le Morvan des lacs »

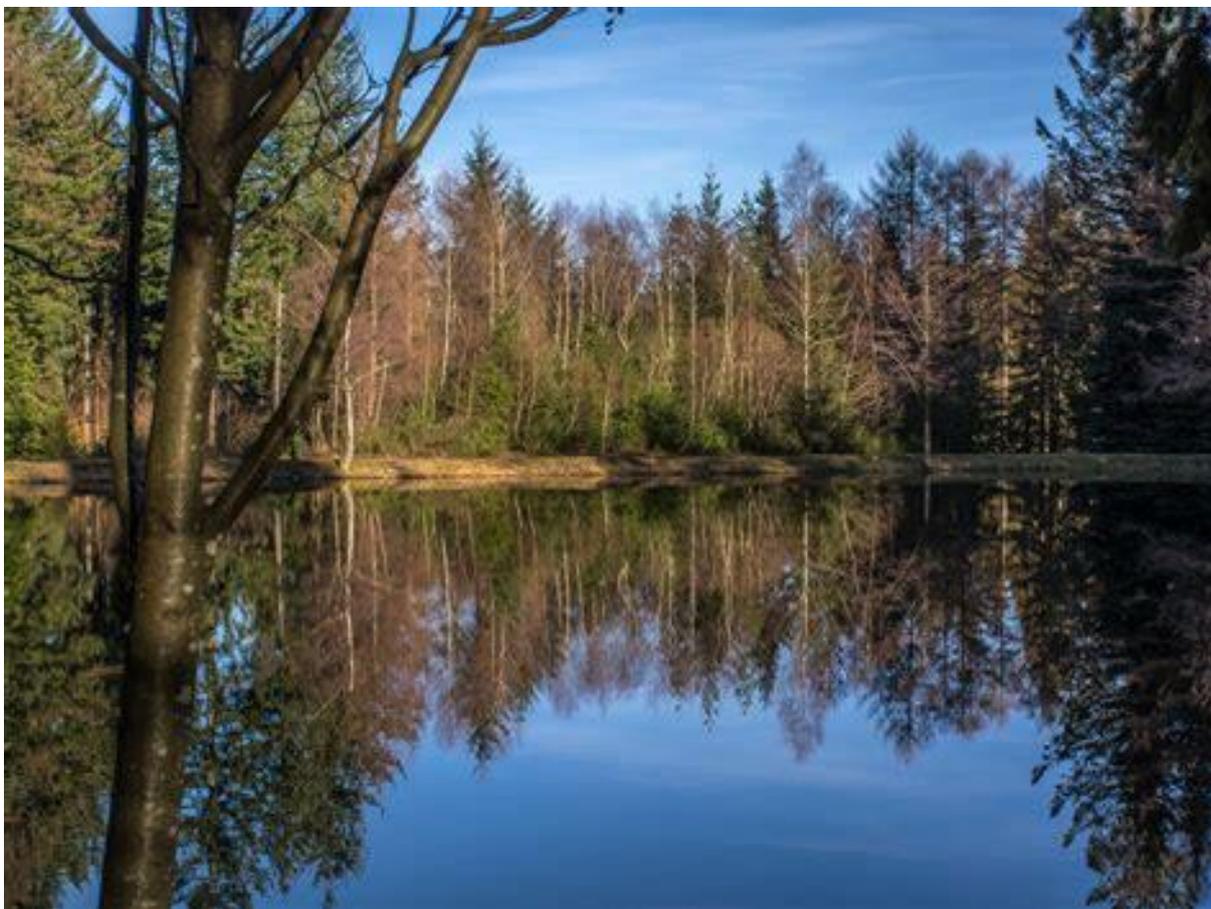
Du dimanche 31 août au dimanche 7 septembre 2025

Réservé aux adhérents du club



Au cœur de la Bourgogne, le mystérieux massif du Morvan se répartit sur ses quatre départements : Nièvre, Yonne, Saône et Loire et Côte d'Or. Ses caractéristiques géographiques et géologiques en font une région à part, bien distincte des contrées environnantes. A l'écart des grandes routes, avec ses vastes forêts, ses escarpements rocheux, ses lacs et ses cours d'eau tumultueux, le Morvan demeure un espace privilégié pour les sportifs et les amateurs de nature. Judicieusement mis en valeur, ses traditions et son patrimoine historique vous fascineront.

Aussi, Jean vous propose de découvrir les lacs du Morvan et plus particulièrement :
Le lac des Settons, le lac de Chaumeçon, le lac du Crescent, le lac de Pannecière, le lac de Saint-Agnan, le lac de Chamboux.



Le transport

Véhicule de location. Les frais de véhicule, location, carburant, péage seront mutualisés et partagés selon les modalités habituelles.

Situation géographique

La région des lacs du Morvan se situe à l'Est du département de la Nièvre, proche des départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire.





Les randonnées

Le planning des randonnées sera adapté aux participants et choisi parmi les nombreux circuits de la région du Morvan des lacs.

Chaque jour, randonnée d'environ 10 km de difficulté .



L'équipement

Prévoir un équipement classique pour randonnées faciles. Une liste type pourra être envoyée sur demande. Pharmacie personnelle.

Autres activités

Visite de Château-Chinon, Saulieu et de sites. Musée Vauban.



Inscription

Pour ce séjour, 8 places ont été réservées.

Le coût estimé de ce séjour est d'environ 450 euros par personne. Le prix définitif sera calculé en fonction du nombre de participants et des tarifs de location des véhicules.

Inscription en fonction du nombre de places.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des chèques.

Merci d'établir un chèque de 200 euros à l'ordre de l'ASPTT ORLEANS RANDONNÉES et l'adresser pour le mardi 11 mars 2025 au plus tard à :

Jean TOUCHEVIER 11 rue du Maréchal Leclerc 45000 ORLÉANS.

Les participants à ce séjour s'engagent à régler leur cotisation 2025-2026 à l'ASPTT Orléans Randonnées avant le début du séjour, au cours du mois d'août 2025.

N'hésitez pas à interpellier Jean pour tous renseignements complémentaires soit par mail : jean.touchevier@orange.fr ou par téléphone : 07 88 37 91 19.

